



**Nations Unies**

# **Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation**

**Assemblée générale**  
**Documents officiels**  
**Soixante-dix-septième session**  
**Supplément n° 1**





# **Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation**



Nations Unies • New York, 2022

*Note*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	4
II. Activité de l'Organisation. . . . .	7
A. Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement durable . . . . .	7
B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales . . . . .	13
C. Développement de l'Afrique . . . . .	18
D. Promotion et protection des droits humains . . . . .	20
E. Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire . . . . .	22
F. Promotion de la justice et du droit international. . . . .	24
G. Désarmement. . . . .	25
H. Lutte antidrogue, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme . . . . .	26
III. Bon fonctionnement de l'Organisation . . . . .	29

## Chapitre I

### Introduction

1. L'année écoulée<sup>1</sup> a été marquée par des crises profondes et interdépendantes, qui ne cessent de s'amplifier et de s'aggraver. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sévit toujours et, le taux de vaccination dans les pays à faible revenu étant inférieur à 20 %, le relèvement est inégal. La guerre en Ukraine, qui a plongé dans la détresse des millions de personnes dans le pays et bien au-delà, n'a fait qu'exacerber les effets de la crise climatique et les inégalités, qui persistent partout dans le monde. Autant de défis qui dépassent les frontières et que seule une action collective énergique permettra de relever.

2. Dans le rapport intitulé Notre Programme commun (A/75/982), où sont formulées et reprises des recommandations de long terme, nous proposons des solutions aux niveaux national, régional et mondial pour bâtir un monde plus égalitaire, plus résilient et plus durable, ayant pour socle le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable ainsi que les droits humains. Les propositions qui y sont faites portent notamment sur les moyens de renforcer la cohésion sociale et la solidarité, de prévenir et de gérer les crises et de faire face aux menaces persistantes ou nouvelles qui pèsent sur la sécurité. Les États Membres ont approuvé les propositions pouvant être mises immédiatement en place et sont pleinement engagés sur celles pour lesquelles un travail et un dialogue supplémentaires sont nécessaires pour réaliser Notre Programme commun.

3. Tout au long de l'année, l'ONU, plateforme de coopération et de solidarité internationales, s'est employée à réunir les parties prenantes et à piloter les efforts de mobilisation et de coopération menés à l'échelle mondiale pour réduire la pauvreté, lutter contre les changements climatiques et faire progresser la transformation énergétique et numérique, réformer les systèmes alimentaires, réduire les inégalités et mobiliser des moyens et des coalitions d'action dans le but d'accélérer et de renforcer les investissements en faveur du développement durable et ainsi de remettre les pays sur la bonne voie. Collectivement, à l'échelle du système des Nations Unies, nous avons proposé des mesures et des solutions, contribué à la définition de stratégies et été les porte-voix de celles et de ceux qui sont en première ligne ou qui sont marginalisés.

4. Entre l'action menée en vue de combler le déficit de financement et d'investissement pour les pays en développement, l'organisation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, tenu en septembre 2021, l'établissement de partenariats ciblés pour renforcer l'action climatique et l'adoption du nouveau Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés, nous nous sommes attachés à aider les pays à se relever de la pandémie, à donner la priorité aux enjeux cruciaux que sont les transitions énergétique et numérique, et à accélérer la réalisation du développement durable. Le système des Nations Unies pour le développement a apporté un appui opportun et cohérent aux États Membres, qui ont salué les réformes mises en œuvre pour permettre aux équipes de pays de faire bloc et de mettre à profit le savoir-faire et l'expérience de toutes les entités du système des Nations Unies pour relever les défis interdépendants auxquels le monde fait face.

5. À la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Glasgow (Royaume-Uni

---

<sup>1</sup> Suivant le budget ordinaire de l'ONU, la période considérée va du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. L'exercice budgétaire des opérations de maintien de la paix allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022 et la présentation du rapport à l'Assemblée générale se faisant en septembre, quelques faits marquants des premiers mois de 2022 sont également retracés.

de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), les États Membres se sont engagés à redoubler d'efforts pour limiter l'augmentation des températures à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels, pour atteindre l'objectif de réduire à zéro les émissions nettes et pour éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles. Désormais, nous nous mobilisons pour que les pouvoirs publics et le secteur privé soient fidèles à ces engagements et assurent une transition rapide et juste vers les énergies renouvelables.

6. L'architecture de paix et de sécurité est mise à rude épreuve. La guerre en Ukraine en est une récente illustration. La convergence des menaces, la concurrence géostratégique et les inégalités systémiques ont des conséquences dévastatrices, et pas seulement pour les vies prises au piège de la violence. L'ONU a déployé toute une série d'outils pour prévenir, atténuer, gérer et régler les conflits, pour protéger les civils, pour faire face aux menaces particulières qui touchent les femmes et les enfants et pour tracer les voies conduisant des conflits et des crises à la paix et au développement durable. Au Yémen, nous avons facilité la conclusion d'une trêve reconductible de deux mois qui a permis d'apaiser la violence dans le pays. En Libye et au Soudan, nous avons appuyé le dialogue politique et les consultations pour aider ces pays à traverser les périodes marquées par un regain de tensions. Simultanément, nous avons soutenu les moyens de subsistance des populations et contribué à renforcer la résilience des ménages.

7. Dans le cadre de notre action humanitaire, nous avons cherché à aider les millions de personnes précipitées dans le besoin par les conflits nouveaux ou prolongés, les catastrophes naturelles dévastatrices, les retombées des changements climatiques et les conséquences de la pandémie de COVID-19. En 2021, les plans d'intervention coordonnés par l'ONU ont nécessité un budget de 37,7 milliards de dollars pour fournir une assistance et une protection vitales à 174 millions de personnes dans 60 pays. Grâce au soutien généreux des donateurs et avec le concours de nos partenaires, nous avons mobilisé un montant record de 20,25 milliards de dollars et apporté notre aide à quelque 107 millions de personnes.

8. Parmi les initiatives que nous avons prises pour mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes et des filles, on peut citer le Forum Génération Égalité, qui s'est soldé par l'annonce d'engagements en matière de politiques, de programmes et d'activités de sensibilisation, ainsi que par le déblocage de financements à hauteur de 40 milliards de dollars. Dans le cadre de l'action que nous menons pour prévenir les violences fondées sur le genre et accompagner les personnes rescapées, l'Initiative Spotlight a alloué 48 millions de dollars à la société civile et aux organisations de femmes sur le terrain et renforcé les plans d'action nationaux visant à éliminer la violence contre les femmes et les filles dans plus de 30 pays.

9. La Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse (Jeunesse 2030) a pris de l'envergure dans tout le système des Nations Unies. La voix des jeunes a été au cœur de l'action que nous avons conduite sur le front climatique. Au niveau national, les équipes de pays des Nations Unies sont désormais mieux armées pour développer les programmes qui associent les jeunes et bénéficient aux jeunes.

10. Dans le prolongement de mon appel à l'action en faveur des droits humains, nous avons intensifié le soutien que nous apportons aux États Membres pour abroger les lois discriminatoires et prendre des mesures spéciales temporaires, l'objectif étant de renforcer la participation des femmes. Dans tout le système des Nations Unies, les hauts responsables ont pris en compte la voix des jeunes pour faire progresser l'action et la justice climatiques. Les équipes de pays des Nations Unies travaillent d'une manière plus stratégique et plus collective sur les questions de droits humains sur le terrain.

11. Au Secrétariat, nous avons lancé avec succès le plan d'action stratégique visant à éradiquer le racisme et à promouvoir la dignité de toutes et tous. Dans l'ensemble du système des Nations Unies, nous avons mis au point des orientations sur une approche de la lutte contre le harcèlement et l'exploitation et les atteintes sexuelles qui soit axée sur les personnes rescapées.

12. Le désarmement reste au centre de notre action. Alors que les dépenses militaires ont atteint 2 100 milliards de dollars, niveau le plus élevé depuis la fin de la guerre froide, nous avons soutenu les travaux intergouvernementaux visant à garantir un cyberdomaine sûr, sécurisé et pacifique, appuyé les débats d'experts sur les systèmes d'armes létaux autonomes et contribué à la mise en place d'un nouveau mécanisme intergouvernemental ayant vocation à réduire les menaces militaires dans l'espace.

13. Dans l'ensemble du Secrétariat, des missions de paix et du système des Nations Unies pour le développement, nous avons continué à relever les défis liés à la pandémie mondiale en rationalisant les modes de fonctionnement, en améliorant les communications et les mécanismes de gestion des ressources humaines et en renforçant les chaînes d'approvisionnement.

14. Face à la pandémie de COVID-19, nous avons renforcé les moyens diagnostiques et thérapeutiques ainsi que les mécanismes d'évacuation sanitaire et la vaccination pour le personnel. Nous avons facilité un retour au bureau en toute sécurité et la mise en place de modalités de travail hybrides adaptées aux situations locales dans le monde entier. À la faveur de notre travail de communication, l'ONU s'est imposée comme une voix de premier plan dans la riposte à la pandémie. L'initiative Verified nous a ainsi permis de diffuser des informations fiables, fondées sur des données scientifiques, de renforcer la confiance dans la communication sanitaire et de combattre la pandémie parallèle de désinformation.

15. Dans toute notre action, nous sommes restés guidés par la Charte des Nations Unies, les cadres relatifs aux droits humains, les objectifs de développement durable et les autres engagements convenus au niveau international qui visent à assurer un avenir durable, pacifique et inclusif ainsi que la prospérité pour toutes et tous, en harmonie avec la nature, et à ne laisser personne de côté.

16. En ces temps troublés, l'action des Nations Unies est plus nécessaire que jamais. Nous sommes parfaitement conscients qu'adopter une attitude attentiste face aux crises, c'est trahir les peuples du monde. L'année prochaine, nous poursuivrons le travail que nous menons pour aider à renforcer la résilience et à atténuer les souffrances, tout en mettant en œuvre les stratégies à long terme exposées dans Notre Programme commun, dans le but de prévenir les crises, de gérer les risques et de bâtir un avenir durable pour toutes et tous.

## Chapitre II

### Activité de l'Organisation

#### A. Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement durable

##### Contexte

17. La pandémie de COVID-19 a eu des effets désastreux sur la vie des gens et sur l'action menée pour réaliser les objectifs de développement durable. Entre 2019 et 2021, 77 millions de personnes ont été précipitées dans l'extrême pauvreté. L'urgence climatique menace l'existence et les moyens de subsistance de nombreuses autres personnes et des générations futures. On assiste à une montée de l'instabilité dans le monde. Face à ces crises interdépendantes, il n'y a qu'une solution à l'échelle mondiale : la coopération internationale.

##### Grands objectifs

18. L'Organisation encourage la coopération internationale dans le cadre de programmes mondiaux porteurs de transformation, notamment le Programme 2030, l'Accord de Paris, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), la Déclaration de Copenhague sur le développement social et le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social, le Programme d'action de Beijing, le Programme d'action d'Addis-Abeba, le Nouveau Programme pour les villes, le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés, le Programme d'action de Vienne et les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa). Présents dans 162 pays et territoires, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents à la tête des équipes de pays des Nations Unies mobilisent les entités du système des Nations Unies pour le développement en vue de concrétiser les cadres de coopération arrêtés avec les gouvernements hôtes et ainsi de réaliser les objectifs de développement durable.

##### Principales réalisations

###### *Mise en œuvre du Programme 2030*

19. L'édition 2021 du *World Economic Situation and Prospects* (Situation et perspectives de l'économie mondiale), qui était centrée sur la résilience et le relèvement dans le contexte de la COVID-19, a mis en évidence plusieurs impératifs : renforcer les finances publiques et la soutenabilité de la dette ; mobiliser les investissements privés ; revitaliser le commerce ; lutter contre les inégalités ; étendre la protection sociale ; promouvoir l'action climatique ; réduire la fracture numérique. Autant de priorités qui supposent un système multilatéral fort et plus efficace, capable de compléter les efforts nationaux afin de placer le monde sur une trajectoire ferme de développement durable.

20. Tant pour éclairer la riposte à la pandémie et en souligner l'urgence que pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, nous avons contribué à une initiative montrant que, à l'échelle mondiale, le nombre de décès excédentaires causés par la COVID-19 en 2020 et 2021 avoisinait les 15 millions, chiffre trois fois supérieur aux bilans officiels.

21. Le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2021, qui était axé sur le relèvement après la COVID-19, a mis en évidence l'aggravation des inégalités et exhorté au renforcement du multilatéralisme et de la solidarité. De son côté, le forum de la jeunesse du Conseil économique et social a fait la preuve de son

utilité. Cet espace, qui permet aux jeunes de dialoguer avec les États Membres sur les enjeux de développement, a rassemblé plus de 19 000 personnes.

22. La Barbade a accueilli la quinzième session quadriennale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui a débouché sur l'adoption du Pacte de Bridgetown, dont l'objet est multiple : remédier au fardeau de la dette ; rendre les économies plus diversifiées, plus durables et plus résilientes ; améliorer le financement du développement ; réinventer le multilatéralisme afin d'affronter les défis mondiaux communs.

23. Pour tirer le plus grand parti des examens nationaux volontaires sur la réalisation des objectifs de développement durable, nous avons organisé trois ateliers mondiaux et cinq ateliers régionaux à l'intention des 42 pays qui présentaient leur examen en 2021.

24. Nous avons répondu à l'appel des États Membres en faveur de données nationales plus solides sur l'innovation dans le contexte de la COVID-19. Plus de 50 pays en développement ont participé à l'enquête 2021-2022 du Forum pour la coopération en matière de développement, ce qui nous a aidés à aligner les ressources de la coopération pour le développement sur l'action menée contre la pandémie et les efforts de relèvement.

#### **Programme « Espace 2030 »**

Adopté dans une résolution spécifique de l'Assemblée générale, le « Programme "Espace 2030" : l'espace comme moteur de développement durable » vise à tirer parti des possibilités qu'offre l'espace pour le développement et à aligner les politiques spatiales sur les objectifs de développement durable.

#### **Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique**

Par son travail actif de communication et de diplomatie proactive, l'ONU a contribué à l'accroissement du nombre de pays membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. L'Angola, le Bangladesh, le Koweït, le Panama et la Slovénie sont les derniers États à avoir rejoint le Comité, ce qui porte à 100 le nombre total de membres de cette plateforme intergouvernementale et en fait l'un des organes dont la croissance est la plus rapide au sein du système des Nations Unies.

#### *Accroissement du financement du développement*

25. L'édition 2021 du *Financing for Sustainable Development Report* (Rapport sur le financement du développement durable) a montré que le relèvement mondial après la pandémie risquait d'être très inégal et indiqué qu'il fallait agir sans tarder si l'on voulait éviter de perdre une autre décennie pour le développement. Y est également souligné la nécessité de financer les investissements dans la durabilité et la résilience.

26. Dans le cadre de l'Initiative pour le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après, j'ai publié une note de synthèse sur les solutions aux problèmes de liquidités et d'endettement et convoqué, conjointement avec les Premiers Ministres canadien et jamaïcain, une réunion des chefs d'État et de gouvernement sur l'architecture internationale de la dette et sur les liquidités dans le but de faire progresser la réflexion et l'action sur ces solutions. Conscient que 4,2 milliards de personnes sont dépourvues de toute forme de protection sociale et que l'économie numérique, l'économie des services à la personne et l'économie verte sont de nature à assurer une reprise riche en emplois, j'ai publié une note de synthèse sur le sujet et lancé, à l'occasion d'une réunion avec les chefs d'État et de gouvernement, l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui d'une transition juste, initiative appuyée par l'Organisation internationale du Travail.

#### **Fonds commun pour les objectifs de développement durable**

Depuis sa création, le Fonds commun pour les objectifs de développement durable a distribué 236 millions de dollars à des entités des Nations Unies opérant dans 117 pays et territoires. Ce financement est destiné à des programmes conjoints qui prévoient de nouveaux moyens de venir en aide aux plus vulnérables et de développer des instruments financiers en faveur des objectifs de développement durable. En 2021, le Fonds a lancé un guichet de financement réservé à 42 petits États insulaires en développement à hauteur de 30 millions de dollars.

#### **Investisseurs mondiaux en faveur du développement durable**

Convoquée par l'ONU, l'Alliance mondiale des investisseurs en faveur du développement durable, composée de dirigeants de grandes sociétés et institutions financières du monde entier, se propose d'accroître les financements et les investissements à long terme dans le développement durable et de mieux aligner l'écosystème de la finance et de l'investissement sur les objectifs de développement durable. Elle compte plusieurs réalisations à son actif : élaboration d'orientations à l'intention des propriétaires d'actifs sur l'intégration à leurs mandats des considérations de durabilité et des objectifs de développement durable ; définition de paramètres alignés sur les objectifs pour huit secteurs ; instauration d'une collaboration constante dans l'optique de créer un fonds de financement mixte destiné à mobiliser des capitaux au profit de projets d'infrastructure durable.

27. À la Foire de l'investissement en faveur des objectifs de développement durable, huit pays ont présenté aux institutions financières et aux entreprises plus de 10 milliards de dollars de possibilités d'investissement dans des domaines aussi divers que les infrastructures durables, la santé, les énergies vertes et l'agrobusiness. La Foire de l'investissement commence à s'imposer comme une plateforme permettant de présenter des projets d'investissement prêts à être engagés et aide ainsi à canaliser des ressources au profit d'investissements conformes aux objectifs de développement durables.

*Ne laisser personne de côté*

28. Conjugée à des niveaux élevés de pauvreté et d'inégalité, la pandémie menace de mettre un coup d'arrêt aux progrès en matière de développement. En mars 2022, le Groupe des Nations Unies pour le développement durable a publié à l'intention des équipes de pays des Nations Unies une note sur les bonnes pratiques à suivre en vue d'aider les États Membres à tenir la double promesse de ne laisser personne de côté et d'assister les plus défavorisés en premier. L'édition 2021 du *World Social Report*

(Rapport sur la situation sociale dans le monde) définit des stratégies visant à renforcer la résilience face aux chocs, à préserver les ressources naturelles et à réduire l'inégalité des chances en milieu rural. Le cinquième volume du *State of the World's Indigenous Peoples* (La situation des peuples autochtones dans le monde) a mis en évidence les inégalités auxquelles se heurtent les peuples autochtones dans l'exercice de leurs droits à la terre, aux territoires et aux ressources.

29. Publié en septembre 2021, Notre Programme commun avait également pour vocation de contribuer à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Y sont formulées des recommandations spécifiques sur les moyens de renforcer nos efforts communs pour que personne ne soit laissé de côté, notamment grâce à une « alliance de la dernière ligne droite » visant à aider les plus défavorisés et à stimuler l'investissement.

30. Un nouveau Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2022-2031 a été adopté en mars 2022. Il renouvelle les engagements pris pour ce qui est de lutter contre la pandémie, d'en inverser les effets socioéconomiques, de faire face aux changements climatiques et d'aider les pays à sortir de la catégorie des pays les moins avancés.

31. Pour soutenir les pays en développement sans littoral, nous avons intensifié l'application du plan d'action visant à accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne, notamment l'exécution de mégaprojets sur les énergies renouvelables et les infrastructures de transport.

32. Le soutien aux petits États insulaires en développement a été renforcé par la mise en œuvre d'une feuille de route sur les bureaux multipays, notamment la création en 2021 d'un bureau multipays dans les États fédérés de Micronésie, et la poursuite des travaux sur un indice de vulnérabilité multidimensionnel.

#### *Action climatique*

33. À la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Glasgow, les États Membres se sont engagés à redoubler d'efforts pour limiter l'augmentation des températures à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels et pour atteindre l'objectif de réduire à zéro les émissions nettes d'ici à 2050. Ils se sont également engagés à réduire progressivement le nombre de centrales au charbon dépourvues de dispositif d'atténuation et à éliminer peu à peu les subventions inefficaces aux combustibles fossiles. Nous militons à présent pour que les pouvoirs publics et le secteur privé tiennent parole et assurent une transition crédible, rapide et juste vers les énergies renouvelables. Pour appuyer ces efforts, nous avons coordonné, en amont de la vingt-sixième session, cinq tables rondes régionales consacrées aux enjeux et aux perspectives liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les États Membres ont également exhorté les pays développés à multiplier au moins par deux, entre 2019 et 2025, les financements destinés à aider les pays en développement à s'adapter aux changements climatiques. Notant qu'il est urgent de rattraper le retard pris dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, la Conférence des Parties a invité le Secrétaire général à réunir les dirigeants mondiaux en 2023 pour faire le point sur les ambitions à l'horizon 2030.

34. Les jeunes jouent un rôle clef dans la lutte contre la crise climatique. Ils sont expressément visés dans la sixième édition du *Global Environment Outlook* (Rapport sur l'avenir de l'environnement mondial), qui propose des outils et des informations qui doivent permettre de construire un avenir plus durable.

35. La Commission de statistique a adopté un ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, ainsi que le Système de comptabilité

environnementale et économique pour les écosystèmes, cadre essentiel pour mesurer la contribution de la nature à l'économie et soutenir les solutions fondées sur la nature.

36. Sachant que 37 % des rejets de gaz à effet de serre proviennent de la production alimentaire, j'ai demandé l'organisation du premier Sommet sur les systèmes alimentaires, en septembre 2021, qui a préparé le terrain pour la transformation des systèmes alimentaires mondiaux en vue de favoriser le relèvement après la pandémie de COVID-19 et de nous aider à atteindre les objectifs de développement durable.

37. En ce qui concerne la réduction des risques de catastrophe, l'édition 2021 du *Global Assessment Report: Special Report on Drought* (Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe : rapport spécial sur la sécheresse) propose une analyse du caractère systémique de la sécheresse et de ses effets sur les existences et les écosystèmes. Ce rapport a contribué à l'évaluation des risques, notamment dans les États arabes ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes.

38. Le dialogue de haut niveau sur l'énergie, que nous avons organisé en septembre 2021, a débouché sur l'annonce, par les pouvoirs publics, les entreprises et autres organisations, de plus de 150 pactes pour l'énergie et sur la prise de nouveaux engagements à hauteur de plus de 400 milliards de dollars. J'ai également présenté un plan d'action mondial pour que toutes et tous aient accès à de l'énergie propre d'ici à 2030 (objectif de développement durable n° 7), plan qui pose les grands jalons de cette action.

39. La deuxième Conférence mondiale sur les transports durables, tenue sous forme hybride en octobre 2021, a été l'occasion de considérer le transport durable comme un moyen essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Accord de Paris.

#### *Égalité des genres*

40. La pandémie a fait apparaître de profondes inégalités structurelles, inversé le cours de décennies de progrès en matière de participation des femmes au marché du travail, accru le nombre de femmes vivant dans l'extrême pauvreté et accentué la vulnérabilité des femmes et des filles à la violence.

41. Nous avons mené un travail de mobilisation pour prévenir et combattre la violence fondée sur le genre et aider les personnes rescapées, en renforçant les investissements dans les systèmes de protection sociale et en mettant en œuvre des programmes complets et porteurs de transformation grâce à notre partenariat avec l'Union européenne dans le cadre de l'Initiative Spotlight, initiative phare qui s'inscrit dans le prolongement des réformes du système des Nations Unies pour le développement. Dans les pays participant à cette initiative, le nombre de condamnations pour violence fondée sur le genre a doublé et nous avons sensibilisé 1,3 million d'hommes et de garçons à la masculinité positive, débloqué 48 millions de dollars au profit de la société civile et d'organisations de femmes sur le terrain, et renforcé les plans d'action nationaux visant à éliminer la violence contre les femmes et les filles dans plus de 30 pays. En outre, le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes a contribué au financement de projets d'une valeur de près de 74 millions de dollars au profit de plus de 41 millions de personnes.

42. Notre enquête représentative à l'échelon national sur la COVID-19 et la violence à l'égard des femmes nous a permis de faire entendre la voix des femmes âgées et de mettre en évidence les conséquences de la pandémie sur leurs conditions de vie. Grâce à la base de données COVID-19 Global Gender Response Tracker et

aux 78 évaluations rapides de l'incidence de la pandémie sur les femmes et les filles, plus de 20 pays ont adopté des politiques tenant compte des questions de genre.

43. Nous avons lancé un plan d'application des recommandations formulées par l'Équipe spéciale de haut niveau chargée de la question du financement de la promotion de l'égalité des genres. Les objectifs de ce plan sont multiples : renforcer la prise en compte des questions de genre dans les fonds de financement commun ; intégrer l'égalité des genres dans les plans stratégiques et les cadres budgétaires ; harmoniser à l'échelle du système les rapports sur les budgets en faveur de l'égalité des genres ; élargir l'utilisation du marqueur de l'égalité des genres.

44. Nous avons amélioré l'intégration des considérations de genre dans nos activités de développement. Plus de 60 % des équipes de pays des Nations Unies ont recours au marqueur de l'égalité des genres pour suivre les progrès réalisés dans ce domaine. Par ailleurs, 113 des 130 équipes de pays ont indiqué mettre en œuvre un ou plusieurs programmes conjoints axés sur l'égalité des genres.

45. Marquant le vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing, le Forum Génération Égalité a débouché sur la prise d'engagements ambitieux en matière de politiques, de programmes et de sensibilisation, ainsi que sur l'annonce d'engagements financiers à hauteur de 40 milliards de dollars.

46. Grâce au programme Les femmes comptent, nous avons soutenu neuf enquêtes et renforcé les systèmes de données nationaux en vue d'accroître la production d'indicateurs tenant compte des questions de genre dans le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable.

47. Afin de garantir un lieu de travail sûr à notre personnel, nous avons élaboré des orientations sur une approche de la lutte contre le harcèlement sexuel dans le système des Nations Unies qui soit centrée sur les personnes rescapées.

#### *Appui régional*

48. Dans toutes les régions, il existe désormais des plateformes de collaboration qui permettent de mieux soutenir les pays, en fonction de leur demande. Par ailleurs, des avancées ont été réalisées dans plusieurs domaines : la mobilisation en temps utile d'experts et de savoir-faire par l'intermédiaire de centres régionaux de gestion des connaissances ; le renforcement de la cohérence de l'architecture des données relatives aux objectifs de développement durable ; l'élaboration de stratégies opérationnelles régionales destinées à soutenir les initiatives visant à obtenir des gains d'efficacité. Il est rendu compte des réalisations obtenues dans les rapports sur les résultats présentés par les plateformes.

49. Les progrès se poursuivront dans les années à venir, l'objectif général étant d'assurer le déploiement optimal de nos actifs régionaux pour répondre à la demande des équipes de pays en temps réel et ainsi favoriser la réalisation des objectifs de développement durable.

50. Les forums régionaux pour le développement durable organisés par les cinq commissions régionales ont offert l'occasion de réfléchir à la manière de reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19 tout en mettant en œuvre le Programme 2030 et de préparer les contributions régionales au forum politique de haut niveau.

#### *Système des Nations Unies pour le développement*

51. Face à la complexification des défis mondiaux, une nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies, placée sous la direction redynamisée, indépendante et impartiale du système des coordonnatrices et coordonnateurs

résidents, a vu le jour. Les ressources des Nations Unies sont ainsi déployées de façon optimale pour aider les pays à sauver les objectifs de développement durable et réaliser le Programme 2030.

52. Fortes d'un système de coordination du développement plus solide, les équipes de pays sont désormais en mesure d'obtenir des résultats à plus grande échelle. Plus intégrée et plus efficace, notre action dépasse les approches sectorielles et tire un meilleur parti de l'expertise de l'ensemble du système. Les gouvernements hôtes sont gagnants lorsque les entités des Nations Unies collaborent mieux et peuvent apporter des solutions intégrées conformes aux priorités des pays.

53. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ainsi que leurs équipes améliorent leurs capacités de direction, de coordination et de mobilisation. Près de 90 % des gouvernements hôtes déclarent que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents dirigent efficacement les équipes de pays dans l'exécution de leur mandat, tandis que 92 % indiquent que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont assuré une riposte sanitaire, humanitaire et socioéconomique cohérente face à la pandémie. Le succès du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a été confirmé en 2021 lors de l'examen par l'Assemblée générale de son fonctionnement et de son financement. Pour soutenir les efforts visant à atteindre les objectifs de développement durable, il sera essentiel d'assurer un financement suffisant et prévisible du système des Nations Unies pour le développement.

## **B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales**

### **Contexte**

54. L'environnement de paix et de sécurité dans lequel opère l'ONU est le résultat d'un faisceau convergent de menaces : le caractère évolutif des conflits ; l'urgence climatique ; l'absence de réglementation du cyberspace ; l'intensification de la compétition géostratégique. Les effets de la pandémie continuent de se faire sentir, exacerbant les vulnérabilités et les facteurs de conflit existants et entravant le bon fonctionnement de l'architecture mondiale de sécurité collective. Il en résulte une remise en question de la capacité de l'ONU à répondre aux menaces, à prévenir, gérer et atténuer les conflits et à remplir sa mission de paix. Ces tendances sont à l'œuvre depuis un certain temps, et la guerre en Ukraine n'a fait que les accentuer. Comme je le préconise dans Notre Programme commun et dans mon appel à l'action en faveur des droits humains, il est crucial de renouveler l'engagement en faveur du multilatéralisme et de la Charte pour relever ces défis.

### **Grands objectifs**

55. L'ONU soutient les États Membres en menant un ensemble d'activités dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales, conformément aux principes énoncés dans la Charte et aux mandats de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Par notre action dans le domaine politique et en matière de rétablissement, de consolidation et de maintien de la paix, nous œuvrons en faveur de la prévention des conflits et répondons aux conflits et aux crises politiques au fur et à mesure qu'ils surviennent. L'Organisation s'emploie également à faire progresser la participation des femmes et des jeunes aux processus politiques et aux processus de paix, à prévenir et à combattre les violences sexuelles liées aux conflits, les violations des droits de l'enfant dans le contexte des conflits armés et l'exploitation et les atteintes sexuelles et, plus largement, à prévenir le génocide et les autres atrocités criminelles.

## Principales réalisations

### *Prévention, gestion et règlement des conflits*

56. Face à la dégradation continue de l'environnement mondial de paix et de sécurité, l'ONU a redoublé d'efforts pour prévenir, gérer et régler les conflits et pour promouvoir une paix durable, notamment par le truchement de ses 38 bureaux et missions politiques spéciales et de ses 12 opérations de maintien de la paix. Mes Représentants et Envoyés spéciaux sont intervenus auprès des parties aux différents conflits en vue de parvenir à des cessez-le-feu et à des règlements politiques durables. Au Yémen, mon Envoyé spécial a aidé à négocier une trêve de deux mois applicable dans tout le pays, qui a permis à la fois de réduire considérablement la violence et d'ouvrir les voies du dialogue. En Libye, les bons offices ont continué de contribuer grandement à faciliter un règlement du conflit qui soit dirigé et contrôlé par les Libyens en soutenant les efforts faits pour organiser des élections nationales, tandis qu'en Haïti, ils ont favorisé l'instauration d'un espace de dialogue après l'assassinat du Président, Jovenel Moïse. En Afghanistan, notre action a consisté à promouvoir des institutions de gouvernance inclusives, les droits humains, en particulier les droits des femmes et le droit des filles à l'éducation, et la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à coordonner les efforts engagés pour faire face à la crise bancaire et à la crise de liquidités.

57. En Ukraine, l'ONU a continué de soutenir les efforts diplomatiques déployés dans le cadre du format Normandie et du Groupe de contact trilatéral dirigé par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, conformément à la résolution 2202 (2015) du Conseil de sécurité. Face à la montée des tensions, elle a appelé à la désescalade et à l'utilisation de la voie diplomatique pour répondre aux préoccupations légitimes et aux questions en suspens, dans le respect de la Charte. Après le déclenchement de la guerre en Ukraine, nous n'avons eu de cesse de réaffirmer notre soutien à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du pays conformément à la Charte et de rappeler la nécessité de respecter le droit international et de rendre des comptes. Nous avons soutenu le peuple ukrainien par une aide humanitaire et notamment par des efforts diplomatiques visant à assurer un accès humanitaire sans entrave, la protection urgente des civils et l'évacuation en toute sécurité des civils pris au piège dans les zones de combat, y compris dans le cadre d'une opération menée conjointement par l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge pour évacuer les personnes de Marioupol. Nous avons également pris une part active aux négociations destinées à faciliter la libre exportation de céréales, d'autres produits alimentaires et d'engrais afin d'aider à affronter la crise alimentaire mondiale. Ce travail a débouché sur la conclusion de l'Initiative sur les céréales en mer Noire, signée le 22 juillet 2022 sous les auspices de l'ONU par l'Ukraine, la Fédération de Russie et la Türkiye. Nous avons entretenu un dialogue étroit avec les dirigeants en vue de régler le conflit. Conformément à la Charte, l'Organisation a continué de soutenir l'activité diplomatique déployée pour que les parties engagent des négociations et un dialogue de bonne foi. Nous avons également mis en place le Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière pour faire face aux effets de la guerre sur l'approvisionnement alimentaire et énergétique mondial, les chaînes logistiques et les marchés financiers, dans un contexte déjà marqué par les fortes tensions socioéconomiques liées aux répercussions de la pandémie de COVID-19 et de l'urgence climatique.

58. Le partenariat étroit que nous avons noué avec les organisations régionales demeure crucial. Au Soudan, nous avons travaillé de concert avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement en vue de trouver une solution pacifique à la crise provoquée par le coup d'État d'octobre 2021 en soutenant la restauration de l'ordre constitutionnel. En République centrafricaine et au Soudan

du Sud, nous avons collaboré avec l'Union africaine et les organismes régionaux sur les accords de paix, les transitions politiques et les processus de réconciliation. Dans la région des Grands Lacs, mon Envoyé spécial a aidé à organiser le dixième sommet du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération.

59. L'initiative Action pour le maintien de la paix du Secrétaire général et sa stratégie de mise en œuvre Action pour le maintien de la paix Plus ont progressé. Nous avons reconfiguré nos capacités de maintien de la paix pour en renforcer la souplesse et la réactivité. En République démocratique du Congo, nous nous sommes efforcés de désamorcer les tensions liées aux changements intervenus dans la coalition gouvernementale et avons soutenu la préparation des élections et la participation des femmes à la vie politique.

60. Nous avons travaillé avec les États Membres à promouvoir la participation politique des groupes traditionnellement exclus de la prise de décision. Nous avons ainsi soutenu les femmes dirigeantes en Asie centrale et contribué à l'instauration d'un climat de confiance entre communautés par l'élaboration de supports mettant à l'honneur de jeunes acteurs du changement au Kosovo<sup>2</sup>.

61. Dans des contextes autres que les missions, notre action s'est poursuivie. Au Myanmar, depuis que les militaires ont pris le pouvoir en février 2021, mes Envoyés spéciaux successifs ont œuvré à résoudre la crise en collaboration avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Dans le Pacifique, nous avons soutenu l'application de l'Accord de paix de Bougainville.

62. En Afrique de l'Ouest et au Sahel, mon Représentant spécial a appuyé les efforts de prévention des conflits et de pérennisation de la paix, notamment par la promotion de transitions politiques inclusives, en collaboration avec les organisations régionales et d'autres partenaires. Un nouveau coordonnateur spécial pour le développement au Sahel a été nommé afin d'améliorer la coordination et d'accroître la disponibilité des ressources destinées à mettre en œuvre la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Cette nomination s'est traduite par l'annonce d'une contribution de 1,6 milliard de dollars pour la sous-région, qui sera distribuée par l'intermédiaire du Thriving Sahel Fund. La stratégie a fait l'objet d'un recalibrage pour mieux répondre à l'évolution des besoins et des priorités des populations et des gouvernements des pays du Sahel et pour renforcer la cohérence, la coordination et l'efficacité de la réponse collective aux crises à travers trois grands domaines d'appui : la gouvernance, la résilience et la sécurité.

#### *Protection des civils*

63. L'Organisation a continué de contribuer à la protection des civils en agissant pour prévenir et régler les conflits, pour faire progresser les droits humains et l'état de droit, ainsi que pour favoriser les opérations humanitaires. Au Mali, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et à Abyei, nous nous sommes employés à renforcer les systèmes d'alerte et d'intervention rapides pour protéger les civils. La violence contre les civils au Soudan du Sud a reculé en 2021, la mission des Nations Unies ayant établi 116 bases opérationnelles temporaires et permis l'accroissement des patrouilles et l'engagement de consultations politiques locales. Un examen des mesures visant à atténuer les dommages causés aux civils dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies a permis de formuler des recommandations, l'objectif étant d'éviter les dommages susceptibles d'être occasionnés par les opérations.

<sup>2</sup> Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution [1244 \(1999\)](#).

*Les femmes et la paix et la sécurité*

64. Le renforcement de la participation pleine, égale et véritable des femmes à la prise de décision reste une priorité essentielle. Au Soudan, pour améliorer la prise en compte des questions de genre dans les processus de paix et les processus politiques, la mission des Nations Unies a adopté une stratégie en plusieurs volets qui a contribué à ce que les femmes représentent 30 % des participants aux consultations de paix organisées au début de 2022. Les efforts concertés de nos missions en Colombie, au Mali, en République centrafricaine et au Soudan du Sud ont également favorisé la plus large participation des femmes aux comités de paix locaux, au suivi des accords de paix et aux organes décisionnels de transition. En République démocratique du Congo, la mission des Nations Unies a aidé les femmes à cartographier les menaces et les risques en matière de protection, ce qui a renforcé nos efforts de protection tenant compte des questions de genre. Le dialogue systématique du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient avec les artisanes de la paix a contribué à la signature par 200 Palestiniennes et Israéliennes, le 21 mai 2021, d'une déclaration commune appelant à la fin immédiate du conflit, la première initiative de ce genre en plus de 10 ans.

65. En 2021, l'ONU s'est attachée à favoriser la participation véritable des femmes par la représentation des femmes dans les délégations des parties, par l'organisation de consultations régulières avec les organisations féminines de la société civile et par la mobilisation d'experts en matière de genre dans les processus de paix à Bougainville et à Chypre, ainsi que dans les discussions internationales de Genève, le dialogue libyen et les travaux de la Commission constitutionnelle syrienne.

66. Avec le concours du Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire, plus de 7 000 représentantes de la société civile du Burundi, d'Iraq, de l'Ouganda et de l'État de Palestine ont participé activement aux mécanismes de prise de décision ou de prévention des conflits et aux actions d'intervention, ce qui a permis d'éviter ou de régler par une médiation ou un renvoi plus de 14 900 conflits communautaires. En outre, 104 femmes appartenant à des organisations de défense des droits des femmes en Afghanistan, au Libéria, au Mali et au Soudan du Sud ont participé activement soit aux processus de paix officiels soit à la mise en œuvre des accords de paix, y compris au suivi de l'application des dispositions relatives à l'égalité des genres.

67. En mars 2022, les femmes occupaient 48 % des postes de chefs et de chefs adjoints de mission. Les objectifs fixés pour 2021 dans le cadre de la stratégie sur la parité des genres applicable au personnel en tenue pour la période 2018-2028 ont été dépassés dans toutes les catégories, à l'exception de celle des contingents, où un effort supplémentaire, notamment de la part des pays fournisseurs, est nécessaire pour progresser encore.

*Appui à la consolidation de la paix*

68. La Commission de consolidation de la paix a rassemblé l'ONU et ses partenaires pour soutenir la consolidation de la paix dans 13 pays et régions, dont la Colombie, la République centrafricaine, la Sierra Leone et les Grands Lacs.

69. À une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale tenue en avril 2022, il a été confirmé que la consolidation de la paix était une responsabilité essentielle des Nations Unies et qu'un financement suffisant était indispensable à une paix durable.

70. En 2021, le Fonds pour la consolidation de la paix a approuvé un montant record de 195 millions de dollars pour des programmes visant à soutenir des mesures à l'échelle du système dans 31 pays, contribuant directement aux objectifs de développement durable. Plus d'un tiers des investissements ont été consacrés à des

pays où les missions des Nations Unies sont en transition, afin de permettre aux équipes de pays des Nations Unies de renforcer leurs opérations.

71. En 2021, près de la moitié des investissements du Fonds pour la consolidation de la paix ont porté sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. La part des artisanes de la paix participant aux réunions de la Commission de consolidation de la paix est passée de 68 % en 2020 à 74 % en 2021.

#### *Assistance électorale*

72. Entre la pandémie de COVID-19, la désinformation et la violence à l'égard des femmes en politique, les États Membres ont dû naviguer entre bien des écueils sur le plan électoral. Grâce à l'assistance technique électorale et à la diplomatie préventive, l'Organisation a continué à renforcer la capacité des pays à organiser des élections crédibles et pacifiques. Nous avons également consolidé les partenariats avec les organisations régionales, notamment en apportant une assistance à l'Organisation de la coopération islamique et à la Ligue des États arabes en matière de bases de données électorales, en aidant l'Union africaine à élaborer des lignes directrices en matière d'assistance électorale, et en organisant des sessions de formation électorale avec la Communauté d'Afrique de l'Est.

73. En Iraq, nous avons soutenu la participation des femmes à la vie politique et les mesures visant à lutter contre la violence à l'égard des candidates. Les femmes ont remporté 29 % des sièges aux élections législatives, un taux supérieur au quota de 25 % qui avait été fixé.

#### *État de droit et institutions chargées de la sécurité*

74. Près de 10 000 membres de la police des Nations Unies travaillant dans 15 missions et dans d'autres environnements ont apporté un soutien opérationnel et un appui en matière de renforcement des capacités et de développement pour renforcer les capacités policières nationales. Nous avons soutenu les institutions judiciaires et pénitentiaires, notamment sur les questions de responsabilité pénale. Plus de 500 personnes ont ainsi été jugées pour des crimes graves au Mali, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud. En République centrafricaine, le premier procès devant la Cour pénale spéciale s'est ouvert. Nous avons également amélioré la sécurité des prisons pour les détenus à haut risque ainsi que les conditions de détention dans les zones de conflit.

75. L'assistance à la gouvernance et à la réforme du secteur de la sécurité a aidé les pays à mieux protéger leurs citoyens. Notre nouveau corps permanent de spécialistes de la réforme du secteur de la sécurité a apporté un soutien rapide au Burkina Faso, à la République démocratique du Congo et à la Somalie.

76. Plus de 12 millions de personnes dans 34 pays et territoires ont bénéficié des activités de lutte contre les mines coordonnées par l'ONU.

77. Pour empêcher le recrutement et le réengagement d'individus, y compris de jeunes, dans les groupes armés, nous nous sommes employés à faire reculer la violence de proximité et à gérer les armes et les munitions. Dans le but de contribuer à l'action menée en matière de pérennisation de la paix, nous avons soutenu le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants.

#### *Affaires du Conseil de sécurité*

78. En 2021, le Secrétariat a aidé le Conseil de sécurité à retrouver le rythme de travail qu'il avait avant la pandémie. Il a ainsi facilité 164 séances publiques ou privées, 67 consultations et 147 visioconférences. Il a également soutenu l'adoption

par le Conseil de 57 résolutions et de 24 déclarations de la présidence et continué d'apporter un appui aux organes subsidiaires du Conseil, notamment aux comités des sanctions et aux groupes de travail.

*Les enfants et les conflits armés, la violence contre les enfants, les violences sexuelles liées aux conflits et la prévention du génocide*

79. Un nombre croissant d'enfants ont été victimes de violences. En 2021, 23 982 violations attestées ont été commises contre des enfants par des forces gouvernementales et des groupes armés non étatiques, y compris ceux désignés comme groupes terroristes par le Conseil de sécurité. La violence sexuelle demeure largement sous-déclarée. Les enfants handicapés et les enfants déplacés sont particulièrement vulnérables. Au Mali et au Yémen, la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés et l'ONU ont signé avec les groupes armés des plans d'action visant à faire cesser et à prévenir les violations graves contre les enfants. Au Niger, la Représentante spéciale chargée de la question de la violence contre les enfants est intervenue auprès des parties prenantes pour protéger les enfants et promouvoir un accès équitable aux services requis. Plus de 12 200 enfants ont été libérés par des forces armées ou des groupes armés et ont bénéficié d'une aide pour se réinsérer dans la société.

80. L'aggravation des crises croisées sur les plans politique et humanitaire et en matière de sécurité a exacerbé les violences sexuelles liées aux conflits. Plus de 3 200 faits de ce type ont été confirmés par l'ONU en 2021, soit environ 800 de plus qu'en 2020, mais la sous-déclaration chronique persiste en raison de la stigmatisation, de l'insécurité, de la crainte des représailles et de l'insuffisance de services. La Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit a mis au point un ensemble de dispositions législatives types et des orientations sur les enquêtes et les poursuites en matière de violences sexuelles liées aux conflits et signé un cadre de coopération avec l'Union interparlementaire afin de promouvoir la conception et l'application de lois nationales qui renforcent la protection de toutes les personnes touchées ou menacées par de tels faits.

81. Dans le cadre de l'action que nous menons pour prévenir le génocide et les autres atrocités criminelles, nous avons organisé une conférence interministérielle sur la lutte contre les discours de haine par l'éducation, engagé un dialogue avec les chefs religieux sur les discours de haine liés à la COVID-19 et soutenu l'application à l'échelle du système de la Stratégie et du Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine. Nous avons également soutenu l'African Scholar Studies' Forum et une initiative asiatique visant à élaborer des programmes d'études sur le génocide dans les universités africaines et asiatiques.

## **C. Développement de l'Afrique**

### **Contexte**

82. L'Afrique, qui compte actuellement quelque 1,4 milliard d'habitants, devrait représenter près d'un quart de la population mondiale d'ici à 2050. Le succès du continent est essentiel pour l'action mondiale en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable. Alors que le continent sort de la pandémie, il est crucial de considérer le relèvement comme une occasion d'accélérer les progrès en matière de développement, en se concentrant sur les domaines qui ont un effet multiplicateur pour amener des changements porteurs de transformation.

## Grands objectifs

83. L'ONU promeut le développement durable et la paix en Afrique en contribuant à accélérer la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Pour ce faire, nous prenons en considération les dimensions économique, sociale et environnementale du développement et les liens qui existent entre la paix, la sécurité, les droits humains et le développement. Nous agissons également en faveur de l'intégration régionale et de la coopération internationale sur le continent.

## Principales réalisations

84. Pour soutenir le relèvement de l'Afrique après la COVID-19, nous avons mis l'accent sur la mobilisation des ressources nationales, facteur déterminant pour la réalisation du Programme 2030. Nous avons formulé des recommandations spécifiques pour transformer le secteur extractif en moteur du développement durable, réduire les flux financiers illicites et en faire des sources de financement en faveur du développement. Nous avons également sensibilisé à la nécessité de soumettre les agences de notation à des normes internationales objectives, compte tenu de l'influence de ces sociétés sur la capacité des pays d'Afrique à assurer le service de leur dette.

85. Dans le cadre du dialogue de haut niveau sur l'énergie, nous avons facilité une approche coordonnée pour utiliser les investissements dans l'énergie comme accélérateurs de la réalisation des objectifs de développement durable. Les parties prenantes ont convenu de rechercher des initiatives axées sur l'énergie susceptibles de déclencher des progrès et d'accroître la résilience des pays d'Afrique grâce à l'amélioration des services et de la protection sociale, à la création d'emplois et de perspectives au profit des jeunes, des femmes et des filles d'Afrique, à l'industrialisation, à l'adaptation aux changements climatiques et à la numérisation.

86. Nous avons développé de nouvelles connaissances sur la façon dont les déficiences dans la prestation des services publics peuvent devenir des causes profondes de la violence et recensé les obstacles qui sapent la fourniture des services publics. En coopération avec le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, nous avons travaillé à l'élaboration de solutions axées sur l'Afrique pour renforcer la gouvernance comme outil de prestation de services publics et de développement.

87. Nous avons également continué à ouvrir des espaces pour les voix africaines au sein de l'ONU. Le Réseau africain de connaissances et le Réseau des think tanks africains ont été lancés dans le but d'accroître la participation des experts africains aux discussions intergouvernementales. Nous avons organisé la première conférence universitaire sur l'Afrique à l'ONU.

### Accélérateurs du développement durable de l'Afrique

Pour accélérer le développement durable en Afrique, il faut tirer parti des actifs immatériels, qui se répartissent en trois catégories. Les « leviers » sont les conditions préalables pouvant permettre à l'Afrique de brûler les étapes vers la quatrième révolution industrielle (notamment l'éducation et le développement des compétences axés sur les secteurs concernés et l'existence d'institutions et de cadres normatifs efficaces). Les « moteurs » sont les éléments déclencheurs ayant un effet multiplicateur pour stimuler le développement global (par exemple, les investissements dans l'énergie). Enfin, les « facteurs qui changent la donne » désignent les éléments qui peuvent déterminer le succès ou l'échec des efforts réalisés en matière de développement (par exemple, la bonne mobilisation des ressources nationales).

## D. Promotion et protection des droits humains

### Contexte

88. Dans le monde entier, la pandémie de COVID-19, l'instabilité politique et économique et les profondes inégalités structurelles ont des répercussions sur les droits humains et la protection. En plaçant les droits et la dignité des personnes au cœur de notre action face à ces défis, nous avons la possibilité de bâtir un monde plus égalitaire, plus inclusif, plus sûr et plus sain et de donner pleinement corps aux promesses inscrites dans la Charte.

### Grands objectifs

89. L'action que nous menons pour promouvoir et protéger les droits humains traverse les trois piliers de l'action de l'ONU et se décline selon les axes suivants : l'appui aux mécanismes internationaux des droits humains ; l'intégration des droits humains dans les activités de développement et dans les opérations de paix ; la promotion des principes de non-discrimination, de participation et de responsabilité. Nos efforts couvrent un large éventail de problèmes, allant des défis immédiats comme la pandémie aux défis intergénérationnels comme les changements climatiques.

### Principales réalisations

#### *Appui aux mécanismes internationaux des droits humains*

90. Le Conseil des droits de l'homme et les autres mécanismes internationaux des droits humains ont poursuivi leur travail sur fond de COVID-19. Le Conseil a tenu des sessions extraordinaires sur l'Afghanistan, l'Éthiopie, le Soudan, l'Ukraine et le Territoire palestinien occupé. Par une résolution historique, il a reconnu le droit de l'être humain à un environnement durable. Il a créé le poste de rapporteur(se) spécial(e) sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques.

91. Les organes conventionnels ont également renoué avec la pratique des missions dans les pays. Le Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants s'est rendu au Brésil, tandis que le Comité des disparitions forcées s'est déplacé au Mexique. Les organes conventionnels ont également publié des orientations sur le droit des migrants à la liberté et à la protection contre la détention arbitraire et sur les droits de l'enfant en relation avec l'environnement numérique.

#### *Rôle des droits humains dans les activités de développement*

92. Nous avons continué à placer les droits humains au cœur de nos activités de développement. L'analyse de la situation des droits humains a nourri l'élaboration de 19 des 21 analyses communes de pays et plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable en 2021, et contribuera à celle des 43 autres qui doivent être conclus en 2022. Dans le cadre de notre initiative de choc, nous avons conseillé 15 pays en matière de politique budgétaire afin d'inverser des décennies marquées par le sous-financement des services publics. En partenariat avec les banques multilatérales de développement, nous avons contribué à quatre examens de politiques opérationnelles, fourni des conseils sur le mécanisme de responsabilité indépendant de la Banque africaine de développement et publié le rapport *Remedy in Development Finance* (Voies de recours dans le contexte du financement du développement).

*Paix et sécurité*

93. Mettant fortement l'accent sur les droits humains dans nos opérations de paix, nous avons formé plus de 500 gestionnaires et formateurs de mission, contribué à l'élaboration de supports pédagogiques à l'intention de plus de 75 000 membres du personnel en tenue et piloté la mise en œuvre de la politique de diligence voulue en matière de droits humains dans toutes nos présences sur le terrain. Nous avons également soutenu les efforts menés pour établir un cadre visant à assurer la conformité des opérations de paix de l'Union africaine avec le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire. Dans notre souci de privilégier la prévention, nous avons déployé trois équipes d'intervention d'urgence supplémentaires et contribué à l'intégration des droits humains dans le système d'alerte rapide de l'Union africaine.

*Non-discrimination*

94. Nous avons contribué à l'établissement de protocoles d'enquête sur les meurtres liés au genre au Chili et au Honduras, ainsi qu'à l'élaboration d'une loi et d'une stratégie sur l'égalité des genres en Macédoine du Nord. Dans le cadre de notre action en faveur des droits des migrants, nous avons renforcé les capacités dans plusieurs régions, participé à l'élaboration du nouveau protocole de la Fédération ibéro-américaine des ombudsmans sur les migrants, et assuré la promotion du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Dans le domaine de la discrimination raciale, nous avons également apporté notre concours à la mise en place de l'Instance permanente des personnes d'ascendance africaine.

*Participation*

95. Nous avons poursuivi notre action visant à élargir l'espace civique. Nous avons ainsi renforcé les mécanismes nationaux destinés à protéger la liberté des médias et les journalistes et approfondi notre coopération avec l'Union interparlementaire. Nous avons également travaillé à consolider les réseaux de défenseurs et défenseuses des droits des femmes et des droits humains dans le Pacifique et en Afrique de l'Est, ainsi que dans plusieurs pays devant connaître des élections. Nous avons intensifié notre action de sensibilisation en faveur d'une gouvernance des contenus en ligne fondée sur les normes relatives aux droits humains.

*Responsabilité*

96. Nous avons soutenu les activités d'enquête et d'établissement des responsabilités menées sous les auspices du Conseil des droits de l'homme dans plus de 11 pays et territoires. Nous avons prêté une assistance technique à la conception et à l'application de mécanismes de justice transitionnelle inclusifs, adaptés au contexte et centrés sur les victimes dans plus de 13 pays.

**Nouveau programme pour la justice et l'égalité raciales**

En 2021, nous avons lancé une initiative majeure : le programme de transformation pour la justice et l'égalité raciales. Nous sommes intervenus auprès des États Membres pour les convaincre de traduire ce programme en plans d'action et avons mis en place un mécanisme international d'experts indépendants chargé de promouvoir la justice et l'égalité raciales dans le contexte de l'application des lois.

## **E. Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire**

### **Contexte**

97. Entre les nouveaux conflits armés et ceux qui se prolongent, la crise climatique et les catastrophes liées au climat, la pandémie de COVID-19, la progression de la faim et l'augmentation du risque de famine, la situation humanitaire dans le monde est désastreuse. Les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, notamment les attaques contre les civils, les travailleurs humanitaires et les services de santé et d'éducation, se poursuivent en toute impunité. Les catastrophes sont de plus en plus fréquentes et dévastatrices. À la mi-2022, les déplacements provoqués par les conflits et la violence avaient atteint des proportions historiques : plus de 100 millions de personnes, soit plus de 1 % de la population mondiale, avaient été déplacées de force.

### **Grands objectifs**

98. L'ONU s'emploie à faire en sorte que les interventions humanitaires soient coordonnées, cohérentes, efficaces et rapides, afin de sauver des vies et d'alléger les souffrances causées par une catastrophe, un conflit ou une autre situation d'urgence. Notre action consiste à défendre les principes humanitaires, à promouvoir le respect du droit international humanitaire et à mobiliser les ressources nécessaires pour se préparer aux crises et intervenir en coopération avec nos partenaires. Pour être efficace, la coordination doit répondre à un double impératif : agir vite et agir tôt. D'où le recours notamment à des stratégies d'anticipation. En outre, l'ONU agit en faveur de la réduction des risques de catastrophe au moyen de la prévention et de systèmes d'alerte rapide afin d'empêcher la survenue de catastrophes ou d'en atténuer les effets lorsque celles-ci se produisent.

### **Principales réalisations**

99. En 2021, les plans de réponse humanitaire coordonnés par l'ONU ont nécessité le déblocage de 37,7 milliards de dollars pour fournir une assistance et une protection vitales à 174 millions de personnes dans 60 pays. Grâce au soutien généreux des donateurs, l'ONU et les organisations partenaires ont mobilisé pour financer ces plans un montant record de 20,25 milliards de dollars, soit 54 % des besoins. Sur les 153 millions de personnes visées par les plans au niveau des pays, 107 millions (soit 70 %) ont reçu une assistance. L'ONU et les organisations non gouvernementales partenaires ont notamment intensifié la réponse humanitaire à l'échelle du système face à l'augmentation considérable des besoins en Afghanistan, dans le nord de l'Éthiopie et, début 2022, en Ukraine.

100. En 2021, la faim et l'insécurité alimentaire ont atteint des proportions inédites : quelque 193 millions de personnes dans 53 pays et territoires ont eu besoin d'une aide alimentaire et nutritionnelle urgente, ce qui représente une augmentation de près de 40 millions (soit plus de 25 %) par rapport à 2020. Face à cette situation, les partenaires humanitaires ont intensifié leurs efforts. Ainsi, au Soudan du Sud, une aide vitale a permis d'éviter la famine à 500 000 personnes en proie à une insécurité alimentaire catastrophique (niveau 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire). En Afghanistan, quelque 4 millions de personnes ont bénéficié d'une aide alimentaire.

101. Les fonds communs destinés à financer l'aide humanitaire sont restés indispensables pour atteindre les personnes les plus vulnérables frappées par les crises, prévenir de nouvelles souffrances et lutter contre la violence fondée sur le genre. En 2021, les fonds de financement commun pour les pays ont distribué

1 milliard de dollars à 777 partenaires soutenant plus de 1 500 projets dans 20 situations de crise différentes. Ces financements ont permis d'atténuer les souffrances de près de 43 millions de personnes, en particulier des femmes, des enfants et des personnes handicapées. Les fonds ont également été la principale source de financement pour les organisations non gouvernementales nationales de première ligne dans leurs pays et territoires d'intervention. Quelque 268 millions de dollars ont été versés directement aux partenaires locaux, qui peuvent tirer parti de leur proximité avec les personnes touchées et exploiter les savoirs et les réseaux locaux. Enfin, les fonds de financement commun ont alloué 55,5 millions de dollars à des projets consacrés à la lutte contre la violence fondée sur le genre, qui ont bénéficié à 3,4 millions de personnes.

102. Le Fonds central pour les interventions d'urgence demeure un outil essentiel pour la coordination de l'action humanitaire : en 2021, un montant de 548 millions de dollars a été débloqué pour financer les interventions d'urgence et les situations d'urgence sous-financées. Ce financement s'est traduit par une aide vitale pour environ 51,5 millions de personnes, dont 3 millions de personnes handicapées. L'ampleur des sommes allouées est restée l'un des principaux atouts du Fonds. Ainsi, en avril 2022, alors que les retombées de la guerre en Ukraine risquaient de pousser des millions de personnes au bord de la famine, le Fonds a affecté 100 millions de dollars supplémentaires à la lutte contre la faim en Afrique et au Moyen-Orient. Il a

également assuré un financement urgent aux organisations appelées à faire face à l'augmentation rapide des besoins dans le nord de l'Éthiopie. En Afghanistan, avec le fonds de financement commun, il a permis aux partenaires humanitaires de rester dans le pays et de fournir une aide vitale lorsque les autres financements internationaux étaient rares.

103. Pour aider les États Membres à faire face ensemble aux risques liés aux catastrophes, nous avons organisé quatre plateformes régionales pour la réduction des risques de catastrophe, qui ont débouché sur l'élaboration de plans d'action concrets et permis de renforcer l'engagement politique sur cette question. L'initiative « Pour des villes résilientes 2030 » a pris de l'ampleur, renforçant la contribution des administrations locales à la réduction des risques de catastrophe. Afin d'améliorer la capacité des acteurs de la société civile à anticiper les conséquences des risques climatiques, nous avons engagé une collaboration avec des partenaires sur la définition d'indicateurs personnalisés destinés à mesurer l'efficacité des systèmes d'alerte rapide.

#### **Investissement accru dans l'anticipation**

Les personnes vivant dans des environnements fragiles et touchés par des conflits sont en butte à un ensemble de risques de plus en plus complexes, notamment des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et de plus en plus dévastatrices. Face à cette situation, l'ONU investit dans l'anticipation. C'est ainsi qu'a été créé un nouvel instrument de financement multilatéral, le Fonds pour l'analyse des risques complexes, dont la vocation est de renforcer l'écosystème de données et d'étendre la capacité à l'échelle du système à utiliser les données pour anticiper et prévenir les crises et y répondre.

## F. Promotion de la justice et du droit international

### Contexte

104. Dans un monde toujours plus interdépendant, le droit international constitue le socle sur lequel les pays se fondent pour interagir et œuvrer ensemble à la réalisation d'objectifs communs. Depuis sa création, l'ONU occupe une place centrale dans l'élaboration du droit international, apportant une contribution sans pareille à son développement, à sa codification et à son application.

### Grands objectifs

105. L'ONU travaille à promouvoir la justice et le droit international au moyen de diverses actions et divers mandats, tels que ceux liés aux océans et au droit de la mer, au commerce international, aux traités et accords internationaux, aux opérations de paix, aux juridictions internationales et aux sanctions. En outre, la Cour internationale de Justice, principal organe judiciaire des Nations Unies, est chargée de régler les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les États et de rendre des avis consultatifs sur des questions juridiques.

### Principales réalisations

106. Dans le souci de promouvoir l'application et le développement du droit international sur les questions mondiales urgentes, nous avons soutenu les travaux de l'Assemblée générale relatifs à sa décision de créer un groupe de travail chargé de préparer la négociation d'une convention sur la protection des personnes en cas de catastrophe. L'Assemblée générale a également invité tous les États à respecter et à promouvoir de bonne foi les dispositions de la Déclaration de Manille sur le règlement pacifique des différends internationaux.

107. La révision par l'Assemblée générale des dispositions réglementaires donnant effet à l'Article 102 de la Charte, qui s'appliquent depuis février 2022, a permis de moderniser le système d'enregistrement et de publication des traités, de les aligner sur les dernières évolutions informatiques et de renforcer le multilinguisme.

108. Nous avons poursuivi le travail engagé sur le cadre juridique du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans le monde, en fournissant un éventail important et croissant de services d'appui juridique aux coordonnatrices et aux coordonnateurs résidents et à leurs bureaux, y compris sur les questions liées aux privilèges et immunités, aux accords relatifs aux contributions et aux accords de partenariat.

109. Plusieurs traités internationaux ont recueilli l'adhésion de nouveaux États parties. Il en est ainsi, notamment, de la Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères (Convention de New York), qui compte désormais 170 parties, et de la Convention des Nations Unies sur les accords de règlement international issus de la médiation (Convention de Singapour sur la médiation), qui rassemble aujourd'hui 55 signataires et 10 parties. Le nombre de parties à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises a également augmenté.

110. La Cour internationale de Justice a continué d'examiner de nombreuses affaires très médiatisées, notamment les deux procédures entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et l'affaire *Ukraine c. Fédération de Russie*. La Cour a prononcé des mesures conservatoires dans ces trois instances.

111. Les tribunaux créés ou appuyés par l'ONU ont poursuivi leurs travaux. En décembre 2021, les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens ont

mis fin à deux affaires. N'étant plus saisie que d'un seul dossier, cette juridiction devrait avoir achevé ses travaux en 2022. En mars 2022, la Chambre d'appel du Tribunal spécial pour le Liban a infirmé l'acquittement de Hassan Habib Merhi et de Hussein Hassan Oneissi, prononcé par la Chambre de première instance, et les a déclarés coupables à raison de leur rôle dans l'attentat commis à Beyrouth en 2005 qui a coûté la vie à l'ancien Premier Ministre libanais Rafik Hariri et à 25 autres personnes. En tout, le Tribunal a condamné trois personnes en relation avec l'attentat.

## G. Désarmement

### Contexte

112. Les dépenses militaires ont atteint 2 100 milliards de dollars en 2021, soit le niveau le plus élevé de ces 30 dernières années. Les conflits et la violence sont en hausse dans plusieurs régions du monde. L'essor de nouvelles technologies, notamment dans l'espace numérique, s'accompagne de nouveaux défis. Dans ce contexte, l'ONU défend deux priorités fondamentales : d'une part, renforcer l'application des normes mondiales contre l'utilisation des armes nucléaires et autres armes de destruction massive ; d'autre part, promouvoir la réglementation et la limitation des armes classiques.

### Grands objectifs

113. L'ONU soutient les négociations et les initiatives multilatérales visant à parvenir au désarmement général et complet. Notre action s'articule en particulier autour des axes suivants : éliminer les armes nucléaires ; faire respecter l'interdiction d'autres armes de destruction massive ; réglementer l'utilisation des armes classiques ; faire face aux problèmes posés par les technologies d'armement récentes ; promouvoir les initiatives régionales de désarmement et les campagnes de sensibilisation du grand public.

### Principales réalisations

114. Alors que certaines réunions décisives ont dû être reportées en raison de la pandémie, nous avons continué à soutenir les États Membres dans le domaine du désarmement, notamment dans le cadre de la préparation de la dixième Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de la première réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

115. Nous avons apporté notre concours à deux réunions intergouvernementales visant à assurer un cyberspace sûr, sécurisé et pacifique. Les discussions ont débouché sur des avancées importantes, notamment la construction d'un accord sur un cadre normatif relatif au comportement responsable des États dans le cyberspace, ainsi que la définition d'une compréhension commune de la coopération internationale, du renforcement des capacités et de l'applicabilité du droit international au cyberspace. Par la suite, nous avons fourni un appui technique à un nouveau groupe de travail à composition non limitée chargé de poursuivre ces travaux dans le cadre d'un mandat

#### Faire taire les armes

En partenariat avec l'initiative de l'Union africaine Faire taire les armes, l'ONU a collaboré avec 10 pays pour sensibiliser la population aux répercussions négatives de la prolifération illicite des armes de petit calibre. Ce travail de collaboration a permis de collecter et de détruire plus de 2 000 armes illicites.

de cinq ans. Nous avons également participé à des discussions d'experts sur les systèmes d'armes autonomes létaux et contribué à la mise en place d'un nouveau processus intergouvernemental visant à réduire les menaces militaires pesant sur les systèmes spatiaux.

116. Nous avons renforcé l'état de préparation opérationnelle du Mécanisme permettant au Secrétaire général d'enquêter sur les allégations d'emploi d'armes chimiques et biologiques en procédant à des exercices de simulation et en élargissant la liste des experts et des laboratoires. Nous avons également poursuivi le travail engagé pour améliorer la préparation en cas d'utilisation intentionnelle d'un agent biologique et pour favoriser la création d'un réseau de jeunes biologistes de pays du Sud, comportant autant de femmes que d'hommes, travaillant sur la sécurité et la sûreté biologiques.

117. Nous avons mené un travail entre départements pour coupler les activités de gestion des armes et des munitions avec les processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration ainsi qu'avec nos programmes de lutte contre la violence de proximité, l'objectif étant de faire progresser le désarmement dans les zones touchées par les conflits. Nous avons également continué de mobiliser les jeunes, de les sensibiliser et de leur donner des moyens d'action dans le cadre de notre initiative Les jeunes pour le désarmement (#Youth4Disarmament).

118. Au niveau régional, nous avons soutenu l'application du Plan d'action pour l'exécution durable des mesures prioritaires contre la prolifération illicite des armes à feu et des munitions dans les Caraïbes à l'horizon 2030, et mené un travail avec les autorités nationales en Afrique, en Asie et dans le Pacifique ainsi qu'en Amérique latine sur le contrôle des armes de petit calibre et la prévention de la violence fondée sur le genre.

## **H. Lutte antidrogue, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme**

### **Contexte**

119. L'incertitude économique croissante et la pandémie de COVID-19 ont exacerbé les problèmes mondiaux liés à la drogue, à la criminalité organisée et au terrorisme. On assiste ainsi à une augmentation du trafic illicite d'armes à feu, de la violence à l'égard des femmes et des filles, de la traite des personnes, ainsi qu'à une détérioration de la situation des personnes incarcérées. De même, les sociétés restent en butte aux problèmes de drogue, notamment à ceux liés aux opioïdes et aux nouvelles substances psychoactives. Les actions menées face à ces crises ont été entravées par la corruption et la criminalité économique. Dans les régions fragiles et touchées par des conflits, les terroristes exploitent à leur avantage les retombées politiques et socioéconomiques de la pandémie. La menace mondiale que représentent Daech, Al-Qaida et leurs branches régionales est aggravée par les préoccupations croissantes que suscitent le terrorisme fondé sur le racisme et l'intolérance ou les crimes terroristes ciblant les victimes en raison de leur religion ou de leurs convictions.

### **Grands objectifs**

120. L'ONU aide les États Membres à lutter contre les problèmes liés aux drogues, à la criminalité et au terrorisme en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre de normes et de règles internationales en matière de prévention du crime et de justice pénale et en aidant à faire appliquer les obligations prévues par les instruments multilatéraux relatifs à la corruption, à la criminalité transnationale organisée et au terrorisme.

## Principales réalisations

### *Prévention de la criminalité et lutte contre la criminalité transnationale organisée*

121. Au niveau mondial, le quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale a débouché sur l'adoption de la Déclaration de Kyoto visant à faire progresser la prévention de la criminalité, la justice pénale et l'état de droit : vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans laquelle les pays ont été invités à intégrer les besoins des femmes, des jeunes, des enfants et des groupes marginalisés dans les politiques de justice pénale et de prévention de la criminalité.

122. En 2021, nous avons associé plus de 2 200 personnes appartenant à quelque 500 organisations de la société civile à des activités de prévention de la criminalité en lien avec la Convention des Nations Unies contre la corruption et la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. Nous avons également formé plus de 4 000 agents des services de police à la lutte contre les flux financiers illicites dans trois pays asiatiques.

123. En Amérique du Sud, nous avons coordonné une opération conjointe avec l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) pour suivre la trace des armes à feu illicites et déterminer leurs liens avec la criminalité organisée. Nous avons également renforcé la capacité des parquets et des services de police à lutter contre la propagation des armes à feu illicites.

124. Dans le cadre d'une action menée dans 10 pays d'Afrique, l'ONU a renforcé la capacité des autorités nationales à réprimer la criminalité liée aux espèces sauvages en formant plus de 2 000 professionnels de la justice pénale et en apportant son concours à plus de 100 enquêtes. Nous avons également mis en place l'African Women in Cyber Professional Networking Group, premier réseau régional de femmes travaillant dans le domaine de la cybercriminalité et de la cybersécurité.

### *Lutte contre le problème mondial de la drogue*

125. En 2021, face à la flambée de surdoses d'opioïdes de synthèse et à l'accroissement du trafic, de l'utilisation et de la fabrication de drogues synthétiques et de nouvelles substances psychoactives, l'ONU a lancé la Stratégie sur les drogues synthétiques. L'objectif est de soutenir les efforts internationaux faits par les États Membres pour désorganiser le trafic de drogues de synthèse.

126. Notre action a également consisté à former plus de 2 700 soignants au problème de la consommation de substances psychoactives et à renforcer les capacités de plus de 1 900 responsables politiques en matière de traitement axé sur la famille. Ces initiatives ont bénéficié à plus de 34 000 personnes souffrant de troubles liés à la consommation de drogues et à leurs collectivités.

#### **Réseau mondial contre la corruption**

En 2021, l'ONU a lancé le Réseau opérationnel mondial des services de détection et de répression de la corruption. Ce réseau vise à créer une communauté mondiale de services de détection et de répression de la corruption afin de lutter contre les infractions de corruption transfrontières, de renforcer la communication et de développer l'apprentissage par les pairs entre services de détection et de répression. À la fin de l'année 2021, 84 services de lutte contre la corruption de 50 pays avaient rejoint le réseau.

*Prévention du terrorisme*

127. En juin 2021, nous avons organisé la deuxième Semaine de la lutte contre le terrorisme, qui a rassemblé plus de 2 000 participants et débouché sur l'adoption de la résolution sur le septième examen biennal de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. L'ONU a aidé 49 États Membres à utiliser les données passagers pour lutter contre les déplacements des terroristes et lancé le Programme des Nations Unies sur les modèles d'évaluation des menaces pour la sûreté de l'aviation. Nous avons également continué à améliorer les dispositions prises par les États Membres face aux enjeux et aux perspectives que présentent les nouvelles technologies dans la lutte contre le terrorisme, par une sensibilisation accrue et un soutien au renforcement des capacités.

128. Pour favoriser la coopération multilatérale en matière de lutte contre le terrorisme, nous avons poursuivi les efforts visant à renforcer la Plateforme mondiale des Nations Unies pour la coordination contre le terrorisme, qui relie 45 entités et 134 États Membres.

129. Nous avons lancé un nouveau dispositif mondial, coprésidé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et reposant sur une approche associant l'ensemble du système des Nations Unies, pour soutenir les États Membres en matière de protection, de rapatriement, de poursuites, de réadaptation et de réintégration des ressortissants étrangers revenant de République arabe syrienne et d'Iraq, qui ont des liens supposés ou réels avec des groupes terroristes désignés. Des activités ont été menées en Iraq, au Kazakhstan, aux Maldives, en Ouzbékistan et au Tadjikistan.

130. Nous avons également rendu hommage aux victimes du terrorisme, notamment à l'occasion d'une cérémonie organisée avec le National September 11 Memorial & Museum à New York, qui a rassemblé 300 personnes de plus de 120 États Membres, et lors de la Journée internationale du souvenir, en hommage aux victimes du terrorisme.

## Chapitre III

### Bon fonctionnement de l'Organisation

#### Principaux axes de travail

131. L'action du Secrétariat, qui compte plus de 35 000 agents répartis entre 465 lieux d'affectation, est conditionnée par un double impératif : d'une part, assurer la bonne gestion des finances, des ressources humaines, de l'informatique et des communications, des chaînes d'approvisionnement, des installations, de la santé, du renforcement des capacités, des services de conférence et des services de sécurité et de sûreté ; d'autre part, veiller à faire connaître les activités de l'Organisation.

#### Principales réalisations

132. Malgré les difficultés liées à la pandémie de COVID-19, nous avons rationalisé les modes de fonctionnement à l'échelle du Secrétariat. Nous avons ainsi amélioré les mécanismes de gestion des ressources humaines, mis en place un outil d'appel d'offres électronique, perfectionné les solutions relatives aux biens et services pour les entités clientes et renforcé la gestion du personnel en tenue.

133. Nous avons encouragé les partenariats de soutien opérationnel, notamment le projet phare de partenariat triangulaire, et consolidé notre architecture de prestation de services avec les entités, fonds et programmes. Dans une optique de continuité opérationnelle, nous avons renforcé les moyens diagnostiques et thérapeutiques, les mécanismes d'évacuation sanitaire et de vaccination du personnel et facilité le retour au bureau en toute sécurité et la mise en place de modalités de travail hybrides.

134. Grâce à un soutien à la sécurité opérationnelle et à une gestion inclusive de la sécurité, nous avons permis aux entités du système des Nations Unies de mettre en œuvre des programmes d'aide au profit de plus de 264 millions de personnes, notamment en Afghanistan, en Éthiopie, en Iraq, au Liban, en Libye, au Niger, en République arabe syrienne, en Somalie, en Ukraine et au Yémen.

135. Sur la COVID-19, nos activités de communication ont eu pour objet d'imposer l'ONU comme une voix de premier plan dans la riposte à la pandémie. Ainsi, dans le cadre de notre initiative Verified, nous avons diffusé des informations fiables et fondées sur des données scientifiques, renforcé la confiance dans les messages de santé et offert des moyens de détecter et d'enrayer la propagation de la désinformation et de la mésinformation.

136. Notre performance environnementale s'est encore améliorée : nous avons atténué les risques liés aux eaux usées, réduit la consommation d'énergie et exploré les possibilités de transition vers les énergies renouvelables.

137. Pour faciliter le travail des États Membres et autres parties prenantes, nous avons enrichi le *Journal des Nations Unies* multilingue d'une nouvelle section intitulée « Conférences hors Siège », qui offre un accès en ligne aux documents de conférence. Nous avons par ailleurs amélioré le portail e-deleGATE, élargi et accéléré l'accès aux résolutions de l'Assemblée générale et introduit des tableaux de bord interactifs.

138. Le portail d'appui au personnel en tenue a permis aux États Membres d'avoir directement accès aux informations sur les contingents et les effectifs de police mis à la disposition des opérations de paix. De son côté, la salle de réunion numérique d'Umoja, qui propose des outils d'analyse et de visualisation complexes, a permis la consultation en temps réel de données institutionnelles.

139. Pour promouvoir une culture de la responsabilité, nous avons promulgué la politique d'évaluation du Secrétariat et publié un manuel sur la responsabilité. Nous avons également mis en place une boîte à outils adaptable pour prévenir les fautes professionnelles dans tout le Secrétariat.

140. La Défenseuse des droits des victimes a continué son action en faveur d'une approche de l'exploitation et des atteintes sexuelles centrée sur les victimes et fondée sur les droits. Nous avons déployé des spécialistes hors classe des droits des victimes en Haïti, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud.

141. Les formations Unite Academy et le programme de formation approfondie en analyse et visualisation des données Kamino nous ont permis de renforcer la culture des données du personnel et de mieux mettre en valeur le résultat de notre travail. Les initiatives visant à promouvoir les technologies et les innovations en matière de données demeurent au cœur de ma stratégie d'exploitation des données.

142. Entre 2017 et 2021, les progrès réalisés pour atteindre nos objectifs de parité des genres ont été constants. La parité a été atteinte parmi les hauts responsables de l'Organisation et parmi les coordonnatrices et coordonnateurs résidents en 2020. On a également enregistré des avancées dans les échelons d'encadrement intermédiaire, où les changements sont plus difficiles à mettre en œuvre. Le nombre de femmes est ainsi passé de 32 % à 43 % à la classe D-1 et de 36 % à 42 % à la classe P-5. La Stratégie en faveur de la diversité géographique continue d'orienter notre action en faveur d'une représentation géographique équitable.

143. Deux ans après son lancement, la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap a permis de dresser un état de référence sur l'inclusion des personnes handicapées dans 130 équipes de pays des Nations Unies, ce qui améliore la communication de l'information sur la mise en œuvre et facilite la collecte des enseignements tirés dans le contexte de la COVID-19. Le réseau Young UN continue de permettre aux jeunes fonctionnaires des Nations Unies de se rassembler pour faire entendre leurs voix, contribuant ainsi à la réflexion de l'Organisation sur les futures méthodes de travail et sur les réformes visant à renforcer la transparence, l'équité et la durabilité.

#### **ONU 2.0**

Dans le cadre d'une deuxième vague de réformes, le Secrétaire général met en œuvre des stratégies visant à bâtir les capacités de prochaine génération dont le système des Nations Unies aura besoin au XXI<sup>e</sup> siècle. Ancrée dans Notre Programme commun, l'initiative ONU 2.0 du Secrétaire général s'articule autour de cinq axes de changement : capacités de données renforcées ; innovation et transformation numérique ; sciences comportementales ; analyse prévisionnelle stratégique ; souci de la performance et du résultat. En 2021, cette vision s'est déjà traduite par l'élaboration de stratégies, d'instruments de financement, de programmes, de profils d'emploi et de formations, qui ont mobilisé toutes les entités du système des Nations Unies, ainsi que des dizaines de milliers de membres du personnel et des pays partenaires dans le monde entier. Dans les années à venir, les programmes ONU 2.0 seront appelés à remodeler nos modes de fonctionnement et notre appui aux populations du monde et à la planète.

144. Le fait d'avoir un budget annuel a permis d'accroître la participation des gestionnaires au processus budgétaire et d'affiner les hypothèses et les prévisions budgétaires. La situation des liquidités du budget ordinaire s'est améliorée en 2021. Toutefois, si les États Membres ne donnent pas suite à mes propositions, nous connaissons bientôt une nouvelle crise de liquidités aux profondes ramifications. La première déclaration annuelle relative au contrôle interne a marqué une étape importante dans l'instauration d'une Organisation davantage axée sur les résultats et plus transparente.

#### **Engagement en faveur du changement**

À l'occasion de l'enquête 2021 sur la motivation du personnel, plus de 17 800 membres du personnel du Secrétariat ont exprimé leur avis sur les progrès réalisés en faveur d'un plus grand engagement dans divers domaines essentiels touchant leur travail, notamment les réformes. Les résultats de l'enquête montrent que les choses progressent en ce qui concerne la clarté de la direction suivie, la fierté tirée par le personnel de son travail et l'encouragement des nouvelles idées, mais que les difficultés persistent sur le plan de la discrimination et de la satisfaction professionnelle.

#### **Nouvelle stratégie de lutte contre le racisme**

Pour éradiquer le racisme et promouvoir la dignité de toutes et tous au Secrétariat de l'Organisation, nous avons lancé un plan d'action stratégique qui prévoit des mesures destinées à lutter contre toutes les formes de discrimination dans quatre domaines : la culture institutionnelle ; les opérations et les pratiques de gestion ; les systèmes, y compris les structures et les politiques ; les dispositifs internes de sanction. Ce plan s'accompagne d'une stratégie de communication interne visant à sensibiliser au racisme et à la discrimination raciale au sein de l'Organisation.

145. Quelque 99,9 % des fonctionnaires concernés se sont conformés aux obligations de déclaration mises à leur charge par le dispositif de transparence financière en 2021. Dans le cadre de la mise en œuvre de ma politique relative à la protection contre les représailles des personnes qui signalent des manquements et qui collaborent à des audits ou à des enquêtes, le Bureau de la déontologie a procédé à 34 examens préliminaires en 2021 et renvoyé trois affaires aux fins d'enquête complémentaire.

